



Fiche 8 - Récolte *Artemisia afra*

1. Conditions de la récolte

Il est très difficile d'estimer le rendement de l'*Artemisia afra* mais une plante suffirait à assurer les traitements curatifs et préventifs de plusieurs personnes !

On peut espérer récolter 500 g à 1 kg de matière sèche par plante et par an en effectuant 3 à 4 coupes par an.

Tout comme l'*Artemisia annua*, l'*Artemisia afra* se ramifie et pousse de plus belle après une coupe. Le recépage permet donc de récolter des branches à faire sécher en tisane mais aussi de provoquer la ramification de la plante, induisant une plus grande production de biomasse.

ATTENTION à ne pas utiliser les branches en fleurs pour la production de tisane.

Laisser monter en fleurs les plantes les plus belles et productives afin de récolter leurs graines ! (Voir fiche [Production de semences](#))

L'OMS déconseille absolument de récolter en saison de pluies car l'excès d'humidité favorise la fermentation microbienne et le développement de moisissures ! [1]

La récolte d'*Artemisia afra* est possible toute l'année. La production est plus importante en saison des pluies.

La récolte doit être effectuée dans les conditions les plus sèches possibles (idéalement en milieu de journée) et mise à sécher immédiatement. [1]

Toutes les règles d'hygiène doivent impérativement être respectées !

2. Récolte : lorsque l'*Artemisia afra* atteint **plus de 50 cm de haut**, on peut envisager un **premier recépage** qui sera **très léger**.

Cette taille peut être atteinte dès le premier mois après la transplantation mais il faut parfois attendre plus de 3 mois en fonction des conditions de cultures.

La première récolte est peu importante mais permet une ramification de la plante qui assurera une production bien plus grande par la suite. Une fois installée, cette plante pérenne se montrera plus rustique et assurera une production croissante.

- En saison sèches, s'il y a beaucoup de poussière et de terre sur les plantes, les rincer le matin de la veille de la récolte en les arrosant abondamment à l'eau propre !
- Couper les rameaux de l'année des plantes à l'aide d'un sécateur nettoyé et séché.
L'*Artemisia afra* supportent bien la coupe si le matériel utilisé est bien aiguisé et n'abîme pas les tiges ligneuses [2].
ATTENTION à ne pas couper plus bas que 50 cm car ou sinon l'*Artemisia afra* meurt !
Veiller à laisser du vert (partie non ligneuse) pour permettre à la plante de repousser.

Garder des branches basses retombantes pour le marcottage ! (Voir fiche [Marcottage](#))

Les branches basses sales peuvent aussi constituer une production de second choix à sécher et transformer à part à destination de l'usage vétérinaire (voir fiche [Santé animale](#))

- Appliquer 2 grosses poignées de compost autour du pied de la plante pour favoriser la reprise du développement après chaque coupe.

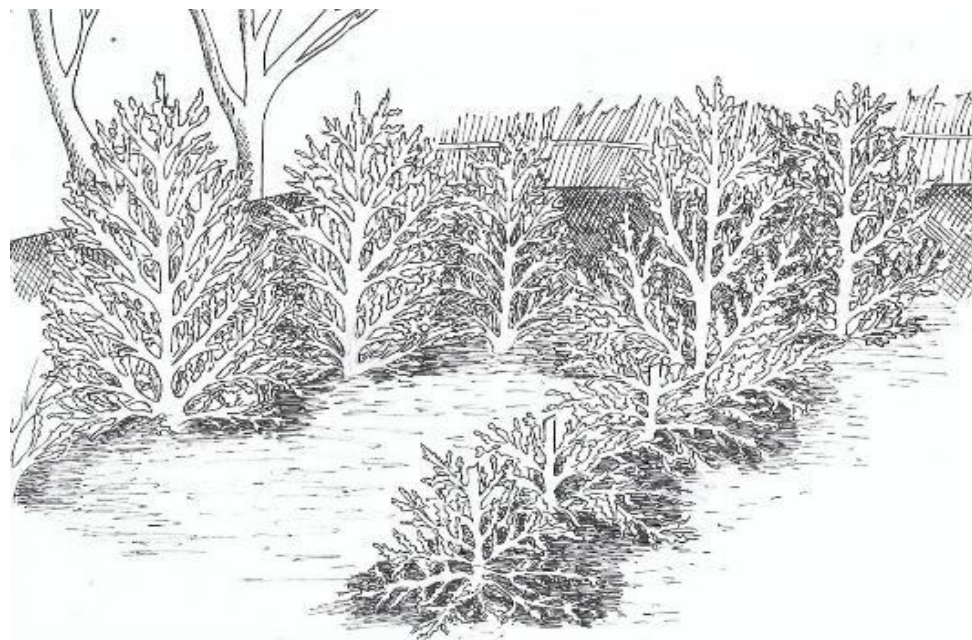


Figure 1 : recépape de plants d'*Artemisia* (Agathe Cornet-Vernet)



On pratiquera un nouveau recépage dès que les plantes atteignent à nouveau une belle taille et que le climat permet un bon séchage, en coupant ce qui a repoussé.

On veillera à assurer qu'aucune matière étrangère, mauvaise herbe ou plante toxique n'est mélangée avec les matières végétales médicinales récoltées. Les matières récoltées qui sont endommagées ou décomposées devront être recherchées et éliminées pendant et après récolte afin d'éviter toute contamination microbienne et toute perte de qualité du produit. [1]

Les matières récoltées ne doivent pas être entassées sur le sol. Le contact avec le sol doit être évité pour réduire au minimum la charge microbienne des matières végétales médicinales récoltées. Si nécessaire, on pourra étendre sur le sol de grandes pièces de toile propre pour isoler la récolte. [1]

Elles devront être rassemblées dans des contenants tels que des sacs, paniers, brouettes ou remorques propres et secs. Il faut aussi éviter toute humidité résiduelle et contamination éventuelle par la terre ou autres matières. [1]

Le matériel, doit être rangé dans un endroit sec à l'abri des ravageurs, hors de portée du bétail et des animaux domestiques [1].

Il faut éviter tout dommage mécanique ou tassement des matières végétales médicinales brutes, résultant par exemple du remplissage excessif ou de l'empilement des sacs et susceptible d'entraîner une décomposition des matières ou toute autre perte de qualité. [1]

Références :

1. World Health Organization. Directives OMS sur les bonnes pratiques agricoles et les bonnes pratiques de récolte (BPAR) relatives aux plantes médicinales. 2003.

Disponible sur : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/42869>

2. Anonyme. African wormwood production: Essential oil crops Production guidelines for African wormwood. Plant Production, Agriculture, forestry & fisheries department, RSA. 2009.

Disponible sur : <https://www.daff.gov.za/Daffweb3/Portals/0/Brochures%20and%20Production%20guidelines/Production%20guidelines%20African%20wormwood.pdf>